



## DESCRIPTIF DE LA DEMARCHE

**13 mars 2000**

Manon, une élève de la classe raconte :

"Avec une copine, pendant le congé, on a essayé une sucette "CHUPA CHUPS" qui avait l'air super : elle colorait la langue !...

Mais après quelques instants, on a eu des boutons sur la langue ; ça piquait même un peu..."

L'explication donnée par Manon à la classe nous a tous donné l'envie "d'essayer pour voir".

Je me suis procuré une quinzaine de sucettes similaires et nous les avons testées tous en même temps.

**20 mars 2000**

Dès le matin, nous nous mettons à goûter. Chacun dispose d'un miroir pour observer les différentes réactions de sa langue.

Dès qu'un enfant constate quelque chose, je note au tableau.

Au cours de cette première approche (un peu plus de 2 heures) les enfants n'ont pu s'empêcher de lire les indications mentionnées sur l'emballage, de se poser des questions, d'émettre des réflexions....

Voici en vrac tout ce qui est "sorti" de cette expérimentation :

- C'est peut-être les points noirs présents sur les sucettes qui provoquent les couleurs sur la langue.
- Le fabricant n'en a jamais goûté.
- Comment se fait-il qu'on attrape des boutons avec une sucette ?
- Quelle est la cause des boutons ?
- Pourquoi faire des sucettes qui colorent la langue ?
- Pour faire acheter... Donc pour faire des sous.
- Le fabricant fait-il tester ?
- Est-ce dangereux pour la santé ?
- C'est quand même pas normal.
- Vendent-ils beaucoup de sucettes comme ça ?
- Et si on en mangeait beaucoup, que se passerait-il ?
- Pourrait-on être malade ?
- C'est sûrement pas bon pour la santé.
- Est-ce comme ça pour toutes leurs sortes de sucettes ?
- Quand on voit la composition, il n'y a presque aucun élément naturel.
- Finalement, ça a quand même bon goût !
- Comment se fait-il qu'on ait la langue verte, bleue ou rouge ?
- Pourquoi en Norvège n'y a-t-il pas les mêmes colorants que chez nous ( E 153-- E 162-- E 131-- E 104) ?

En observant l'emballage, certains enfants constatent que le fabricant dispose d'un site Internet.  
Nous décidons d'aller voir...

www.chupachups.com

"Site américain.... on ne comprend rien..."

Site espagnol..... on ne comprend rien non plus...

Nous avons donc affaire à une multinationale.

Site français..... indisponible pour l'instant... veuillez nous en excuser."

"-En tapant sur fr.chupachups.com ; on arrive directement sur le site français..."

Bon à savoir...

**22 mars 2000**

### *Écrits émancipateurs....*

Nous décidons d'écrire pour demander des explications :

Au producteur de ces sucettes

Au magazine "Test Achat"

Aux deux médecins du village.

Voici les copies de ces trois lettres

### Annexe1

cp  
de 22/3/00

Messieurs producteurs de sucettes CHUPACHUPS,

Une fille de notre classe a vu qu'en mangeant une sucette, elle attrapait des boutons au fond de la langue. Alors on a décidé de faire une enquête et nous avons acheté des sucettes CHUPACHUPS TRES SUAVES. Nous les avons goûtées et nous avons tous attrapé des gros boutons au fond de la langue. Nous sommes un peu inquiets. Pourriez-vous répondre à nos questions.

1. Comment se fait-il qu'on attrape des boutons avec une sucette ?
2. Quelle est la cause des boutons ?
3. Pourquoi faire des sucettes qui colorent la langue ?
4. Le fabricant fait-il tester ?
5. Est-ce dangereux pour la santé ?
6. Pourquoi nous beaucoup de sucettes comme cela ?
7. Et si on en mangeait beaucoup..... que se passerait-il ?
8. Pourrait-on être malade ?
9. Est-ce comme cela pour toutes vos sortes de sucettes ?
10. Quand on voit la composition il n'y a presque aucun élément naturel. Pourquoi ?

Annexe2

Le 22/03/2000.

Au magazine Test-achat

Une fille de notre classe a goûté une sucette CHUPA CHUPS Tag sucettes. Elle a attrapé des boutons sur la langue. Alors on a décidé tous de en goûter. Toute la classe a eu des boutons sur la langue comme ce membre ce descriptif et les photos. Nous nous sommes permis de vous poser quelques questions car cela nous inquiète.

1. Comment se fait-il qu'on attrape des boutons avec une sucette?
2. Quelle est la cause des boutons?
3. Est-ce dangereux pour la santé?
4. C'est quand même pas mortel?
5. Et si on en mangeait beaucoup... que se passerait-il?
6. Quelant on voit la composition, il n'y a presque aucun élément naturel... Pourquoi?
7. Finalement ça a quand même un bon goût!
8. Pourquoi en Norvège n'y a-t-il pas les mêmes ingrédients que chez nous? E 153 E 162 E 131 E 104?
9. Que veut dire E 153 E 162 E 131 E 104?

Annexe3

Le 22.3.2000.

Cher Dr Denis,

Nous avons goûté des sucettes CHUPA CHUPS colorés (qui colorent la langue).

Nous avons fait une expérience:

On a sucé les sucettes et nous avons commencé à attraper de grosses pustules et de petits points blancs sur la langue! Malheureusement, une élève a attrapé des taches de sang sur la langue!

Pour votre information, nous joignons le descriptif de l'activité et quelques photos.

Nous avons quelques questions à vous poser:

Pourrait-on être malade?

Comment se fait-il qu'on attrape des boutons avec une sucette?

Est-ce dangereux pour la santé?

Merci de nous répondre assez vite.

La classe de 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> primaire de l'école de St-Gérard.

23 mars 2000

Coup de fil d'un des deux médecins du village à l'école.

Celui-ci a contacté le centre anti-poison qui lui a dit :

"Aucun des colorants mentionnés n'est nocif. Une réaction comme cela est due à un autre additif. Nous conseillons de s'adresser à l'Inspection Générale des Denrées Alimentaires, 39 Av. Bovesse à 5100 Jambes".

24 mars 2000

Nous écrivons à l'inspection générale des denrées alimentaires.

Annexe 4

24/03/2000.

A l'inspection denrées alimentaires

Une fille de notre classe a goûté une suvette CHUPA CHUPS Toys suvettes. Elle a attrapé des boutons sur la langue. Après on a débité tous de les goûter. Toute la classe a eu des boutons sur la langue comme le montre le descriptif et les photos. Nous nous sommes permis de vous poser quelques questions car cela nous inquiète.

1. Comment se fait-il qu'on attrape des boutons avec une suvette?
2. Quelle est la cause des boutons?
3. Est-ce dangereux pour la santé?
4. C'est quand même pas mortel?
5. Et si on en mangeait beaucoup... que se passerait-il?
6. Quant on voit la composition, il n'y a presque aucun élément naturel... Pourquoi?
7. Finalement ça a quand même un bon goût!
8. Pourquoi en Norvège n'y a-t-il pas les mêmes colorants que chez nous? E 153 - E 162 - E 131 - E 104?
9. Que veut dire E 153 - E 162 - E 131 - E 104?

Cette approche a donné l'envie à certains enfants d'en savoir plus sur la langue et le goût. Ils consultent sur CD rom (encyclopédie Larousse Bordas 1998) ainsi que dans un dictionnaire médical.

Lecture est faite en classe de ces documents.

### 28 mars 2000

J'ai l'occasion de participer à une conférence sur les OGM où je puis me procurer un "guide des additifs alimentaires".

### 29 mars 2000

En classe : consigne :

"Repérez dans les photocopies du guide alimentaire les additifs mentionnés sur les emballages des sucettes. Fluorisez les additifs douteux".

Les enfants isolent 3 additifs douteux : E 131 - E 129 - E 104

Je juge utile à ce moment de donner un éclaircissement sur les différentes sortes d'additifs :

- 1) les solvants
- 2) les arômes
- 3) les colorants
- 4) les édulcorants
- 5) les additifs pour animaux.

### 30 mars 2000

Nous recevons une réponse écrite du deuxième médecin du village et de Test Achat ! Ces lettres sont photocopiées et distribuées aux enfants.

#### Annexe 5

26/03/2000

Dr LEONET Claude  
Grand-Rue, 20  
- ST GERARD

*Cher Monsieur Guillaume,  
Cher élèves,*

*J'ai pris bonne note de votre lettre et c'est avec plaisir que j'y réponds.*

*Les boutons et taches de sang apparus sur la langue traduisent une inflammation de la muqueuse linguale et particulièrement celle des papilles gustatives.*

*L'inflammation de la muqueuse, dans son ensemble, s'accompagne d'une sensation de brûlure (sensation de poivre) ou d'une sensation de gonflement de la langue.*

*L'inflammation des papilles gustatives s'accompagne d'une altération transitoire de la perception des saveurs comme p. ex. perception d'un autre goût voire perte du goût.*

Quelle en est la cause ?

- Je ne pense pas qu'il faille incriminer les colorants. Ceux-ci donnent surtout une réaction allergique dont les symptômes auraient été gonflement réel (et non sensation de gonflement) des lèvres et de la langue pouvant même conduire à un début d'étouffement des troubles digestifs tels que vomissements et diarrhée, de l'asthme et de l'urticaire.

- L'acide citrique pourrait être le responsable surtout s'il est en concentration un peu forte : ces suettes sont-elles fort acidulées ?

Est-ce dangereux ?

Mis à part les désagréments que vous décrivez, l'inflammation de la muqueuse linguale et de ses papilles n'est pas dangereuse.

Toutefois, sucer ce type de bonbon et en récolter du désagrément plutôt que du plaisir n'invite guère à recommencer l'expérience !

L'allergie aux colorants est autrement plus dangereuse, en regard aux symptômes décrits précédemment. Celle-ci survient surtout chez les enfants et les adultes qui présentent parallèlement une allergie à l'aspirine.

Pour rendre le sujet sur les papilles gustatives un peu moins abstrait, je joins un petit supplément de description anatomique accompagnée de schémas et photos.

J'espère que mes explications n'auront pas été trop hermétiques et que les informations sur le sens du goût pourront vous être utiles pour un éventuel travail de connaissance générale.

Bien amicalement,

*Christophe*

P.S. j'espère que mon écriture aura été lisible et que Monsieur Guillaume n'aura pas trouvé trop de fautes d'orthographe.

**Association Belge  
des Consommateurs**  
**Test-Achats**  
Association Sans But Lucratif

Bruxelles, 27 mars 2000

Notre Réf.: SC/206270/TDW

Chers élèves ,

Votre lettre du 22 mars nous est bien parvenue.  
Nous vous remercions, ainsi que votre instituteur(trice) d'avoir eu l'idée de nous raconter votre aventure et votre expérience avec les CHUPA CHUPS.

Nous félicitons Manon et son amie Alice d'avoir alerté ses camarades et tous les autres d'avoir bien voulu participer à l'expérience.

Heureusement, sans doute ce que vous avez constaté n'est rien de très dangereux, mais c'est quand même important de le faire remarquer et de se poser des questions, comme vous l'avez fait.

Parmi les composants des Chupa Chups, le sucre, le sirop de glucose, les acidifiants (acide citrique) sont des produits inoffensifs (sauf pour les dents, si on en consomme trop, mais nous sommes sûrs que vous le savez déjà !). Les acidifiants sont malgré tout assez irritants et peuvent parfois provoquer certaines irritations de la langue ou de la bouche.

Les arômes sont là pour donner du goût et sont aussi sans danger.

Les colorants E153 et E162 sont fabriqués à base de produits naturels, comme par exemple les betteraves rouges, donc aussi sans risque de réactions.

Le E131 est du bleu patenté, artificiel et parfois à l'origine d'allergies. Le E104 est du jaune quinoléine, également artificiel et plus douteux, bien qu'autorisé. Il est plus susceptible de provoquer certaines réactions, comme celles que vous avez constatées.

Souvent, des réactions allergiques à certains produits arrivent à certaines personnes et pas à d'autres. Dans votre cas, la réaction est généralisée et prouve qu'une substance douteuse est présente et peut provoquer des désagréments chez la plupart des utilisateurs.

...

Nous répétons que ce n'est pas grave, mais cela permet de mieux réfléchir à ce qu'on mange. Les Chupa Chups, c'est amusant, la langue qui change de couleur, c'est sans doute génial et le goût bien sucré, c'est toujours agréable. Mais est-ce que cela vaut vraiment la peine d'avoir des boutons et la langue dans un drôle d'état pour ce petit plaisir si vite passé ? Si le risque d'allergie existe, on peut penser que chez des enfants plus sensibles, les conséquences pourraient être plus ennuyeuses encore, peut-être plus graves. Alors, à vous de réfléchir à la question et à vous choisir, même si une petite friandise de temps ne fait de mal à personne !

Les fabricants de ces produits cherchent à attirer les enfants avec des produits amusants et d'en vendre le plus possible pour gagner le plus d'argent possible (car ces friandises ne sont pas toujours bon marché, bien qu'elles contiennent des choses pas chères). Ils n'ont nécessairement pas de mauvaise intention, mais ils ne pensent peut-être pas assez aux effets possibles, car ils veulent surtout vendre. A vous de ne pas toujours vous laisser prendre au jeu !

De notre côté, nous sommes contents d'avoir pu lire votre témoignage. Et comme les élèves de l'Ecole ne sont sans doute pas les seuls consommateurs de Chupa Chups, nous pensons que cela vaudrait la peine d'avertir les autres. Nous allons envisager avec l'équipe de la rédaction d'écrire un petit article. Ce n'est pas promis et si nous la faisons, ce n'est que d'ici quelques mois qu'il paraîtra, mais nous vous préviendrons !

En ce qui concerne la Norvège ou d'autres pays, vu que l'usage des colorants est réglementé par la loi et que les lois sont différentes d'un pays à l'autre, certains produits peuvent être autorisés dans certains pays et interdits dans d'autres. Certains pays ont une loi plus sévère et permettent moins de produits douteux, d'autres sont plus laxistes et permettent plus.

Merci encore de votre démarche, et puis n'oubliez pas : un bon fruit bien mûr est aussi très coloré et bien savoureux. Il n'attaque pas vos dents, ne contient pas de produits douteux qui en veulent à votre langue et vous apportent en plus d'intéressantes vitamines ! Pensez-y ! Cela vous aidera à consommer moins de friandises. Cela vaut la peine, car vous avez vu que ces produits ne contiennent finalement pas grand chose d'intéressant.

Meilleures amitiés !

  
Thierry DE WINTER  
Service Aide Individuelle

Après la lecture de la lettre du docteur, les enfants demandent pour avoir les miroirs afin de faire des liaisons entre ce qui est dit et ce qu'ils voient.

Cette étape que j'appellerais volontiers "j'appréhende mon corps" permet de faire un va-et-vient entre les notes-leur corps (par l'intermédiaire des miroirs) - et les schémas ( 3 schémas couleur proposés par le docteur) affichés au tableau.

Les enfants distinguent nettement

- les papilles filiformes
- les papilles fungiformes
- les papilles caliciformes

Réactions des élèves :

Le docteur confirme ce qui est dit dans le guide des additifs alimentaires à propos de l'allergie (acide citrique E 330).

Exploitation Conscientisation à la citoyenneté :

Discussion à propos des termes utilisés : ... "Toutefois ; sucer ce type de bonbon et en récolter du désagrément plutôt que du plaisir n'incite guère à recommencer l'expérience !"

Qu'est-ce que cela veut dire ?

"Boire un verre de coca puis être malade une heure après.... ce n'est pas gai !"

Lecture de la lettre de Test Achat et comparaison avec la première

Consigne :

"Fluorisez dans les deux lettres ce qui est identique"

### **Test Achat**

- "Heureusement, sans doute ce que vous avez constaté n'est rien de très dangereux".
- "Les acidifiants sont malgré tout assez irritants et peuvent parfois provoquer certaines irritations de la langue ou de la bouche".
- "Mais est-ce que cela vaut vraiment la peine d'avoir des boutons et la langue dans un drôle d'état pour ce petit plaisir si vite passé ?".

### **Docteur**

- "Mis à part les désagréments que vous décrivez, l'inflammation de la muqueuse linguale et de ses papilles n'est pas dangereuse".
- "L'acide citrique pourrait être le responsable surtout s'il est en concentration un peu forte".
- "Toutefois, sucer ce type de bonbon et en récolter du désagrément plutôt que du plaisir n'incite guère à recommencer l'expérience".

À ce stade de l'activité ; plutôt que d'entrer dans des propos moralisateurs et peu intéressants à mon goût, je propose aux enfants de me faire un "cadre de texte".

Cette consigne va nous permettre d'observer les "représentations mentales" que les enfants se font à ce moment-ci.

Elle sera également une évaluation des compétences acquises.

## Annexe 7

CADRE DE TEXTE  
 Même si je savais déjà que  
 Les sucettes m'étaient pas bonnes pour  
 les dents

J'ai appris des choses nouvelles. J'ai appris que  
 l'avenir je me méfierai des ingrédients

J'ai aussi appris que  
 on ne peut pas les mêmes ingrédients  
 tous chaque jour

Une autre chose que j'ai apprise  
 est que les sucettes on s'en sert pour  
 rapporter de l'argent

La chose la plus intéressante que j'ai  
 apprise est que les sucettes sont mauvaises  
 pour la santé

CADRE DE TEXTE  
 Même si je savais déjà que  
 les sucettes étaient fait du sucre

J'ai appris des choses nouvelles. J'ai appris que  
 les petites bonbons s'appellent papilles calciformes

J'ai aussi appris que  
 on attrape des caries au fond de la langue

Une autre chose que j'ai apprise  
 c'est que on attire les enfants pour avoir  
 de l'argent

La chose la plus intéressante que j'ai  
 apprise c'est que on peut être malade avec ça

CADRE DE TEXTE  
 Même si je savais déjà que  
 les colorants excitent je ne savais pas qu'il y en avait autant

J'ai appris des choses nouvelles. J'ai appris que  
 il y avait des bonbons papilles avec de la langue les papilles  
 filiformes et les papilles fungiformes

J'ai aussi appris que  
 il y avait quatre sortes de goûts que la langue détecte  
 l'amer, le sucré, le salé, l'acide

Une autre chose que j'ai apprise  
 est que l'acide citrique est dans le jus de citron

La chose la plus intéressante que j'ai  
 apprise

CADRE DE TEXTE  
 Même si je savais déjà que  
 les sucettes sont mauvaises pour la santé je ne  
 savais pas que l'acide citrique provoquait des  
 caries sur la langue

J'ai appris des choses nouvelles. J'ai appris que  
 il n'y avait pas les mêmes ingrédients en  
 Belgique que dans les autres pays

J'ai aussi appris que  
 chaque pays paye de l'argent en vendant  
 les mauvais produits

Une autre chose que j'ai apprise  
 que il y a trois sortes de papilles

La chose la plus intéressante que j'ai  
 apprise c'est que je ne rachèterai plus de  
 sucettes chupa chups

N.B. Vous trouverez d'autres exploitations du cadre de texte dans "Exposés interactifs. Pourquoi ? Comment ?" Léonard GUILLAUME, Editions Labor, 2001

Analyse des représentations mentales relevées au travers des "cadres de texte"

Je puis distinguer quatre types de compétence acquise :

### a) Savoirs cognitifs

Ce sont les propos relatifs aux nouvelles connaissances : papilles calciformes, acide, amer, sucré, salé ....

### **b) Savoirs émancipateurs**

Ce sont les savoirs qui aident à se démarquer de la pensée "unique". On pourrait dire d'une façon plus générale : "se poser perpétuellement des questions en émettant des doutes sur ce que l'on reçoit comme information" : "on peut gagner beaucoup d'argent en vendant des sucettes, tous les pays n'ont pas la même législation...."

### **c) Savoirs sanitaires**

C'est tout ce qui a rapport à la santé : "les sucettes, ça peut être dangereux".

### **d) Savoirs citoyens**

C'est cette méfiance des produits de consommation : "à l'avenir, je me méfierai...".

Ces savoirs citoyens retiennent toute mon attention dans la démarche évoquée ici. Il s'agit de transformer une attitude de consommateur passif en une attitude de consommateur citoyen - citoyen étant pris dans le sens "capable d'agir et de transformer le monde s'il le désire".

**6 avril 2000**

Toujours pas de réponse des fabricants CHUPA CHUPS....

À votre avis, pourquoi ?

Hypothèses des enfants :

- Ils sont peut-être fâchés
- Ils ont peur de ne plus savoir vendre beaucoup de sucettes
- Ils ont peur d'avoir des ennuis
- Ils ne veulent pas avouer le problème même s'ils le connaissent
- Ils ont peur d'une mauvaise publicité-rumeur
- Ils ont peut-être des lettres comme ça tous les jours alors ils ne répondent plus
- Ils en vendent partout dans le monde.... alors... pourquoi s'inquiéter de quelques enfants.
- Ils sont paresseux
- Ils n'ont pas le temps
- Ils n'ont pas reçu notre lettre.

Ce même jour, pendant la récréation, deux élèves parviennent à entrer dans le site Internet français de chupa chups....

Nous faisons défiler toutes leurs informations et nous en tirons une copie.

Voici l'avis des enfants sur le site :

- Ils ne parlent même pas des sucettes !
- Cela ne veut rien dire du tout !
- C'est débile... Noël n'a rien à voir avec les sucettes !
- On paie Internet pour voir des bêtises !
- On pensait voir des renseignements sur :
  - les sucettes
  - les ingrédients
  - les usines, la fabrication
  - les endroits de fabrication
  - les lieux d'exportation
  - les réponses à nos questions

- la structure de la société
  - les machines
- Donc, ils ne veulent rien dire sur leur entreprise !
  - Ils amusent les gens avec des bobards !
  - C'est plein de couleur et puis c'est tout !
  - On n'explique rien !
  - C'est eux les maîtres !
  - Cela risque de leur jouer des tours !
  - ET en plus ils ont eu le prix du meilleur site Internet !

*Note personnelle* : j'ai été très surpris de la réaction des enfants devant ce site Internet. C'était un réel plaisir de constater leur capacité de prendre du recul, d'objectiver la situation alors que le site était somme toute ludique.

Je me pose quand même des questions d'ordre éthique :

- À quand un organisme de censure sur Internet ?
- Y a-t-il des "éditeurs responsables" comme on trouve dans la presse écrite ?
- On peut donc "déverser" n'importe quoi sur Internet ?
- Avant d'y aller, on a tous besoin d'une bonne dose d'esprit critique !

**7 avril 2000**

Nouvelle évocation des représentations mentales des enfants

La phrase suivante est inscrite au tableau :

"Depuis notre aventure Chupa Chups, maintenant je ..."

Les enfants sont invités à compléter chacun pour soi et à me rendre leur écrit.

En voici la teneur :

- Je ne mangerai plus de sucettes comme ça
- Je ne mange plus de sucettes chupa chups
- Je me méfie un peu plus de ce que je mange
- Je n'achète plus de sucettes
- Je regarde s'il y a des colorants avant d'acheter
- Comme ça m'a fait avoir des boutons, je n'en mange plus
- Je n'achète plus de sucette comme ça
- Comme on attrape des boutons et que ça peut être dangereux, je n'en mange plus
- Je sais que dans les sucreries il y a des ingrédients pas très bons pour la santé et que cela ne vaut pas la peine d'en manger
- Je ne mangerai plus de colorants
- Je n'en achèterai plus jamais
- Je n'achèterai plus jamais de sucettes chupa chups ! Ça m'écoeure de faire vendre ça sur le marché. Si j'avais su cela plus tôt, je n'en aurais pas acheté. Je vais prévenir tous ceux que je connais !
- Je ferai attention à ce que je mange
- Je n'achèterai plus de sucettes comme on a testé. Je me méfierai de tout : sucettes, choco, beurre ...

8 avril 2000

Nous recevons un colis du Ministère des Affaires Sociales, de la Santé Publique et de l'Environnement.

C'est l'Inspection Générale des Denrées Alimentaires qui nous répond !

### Annexe 8

	<b>MINISTÈRE FÉDÉRAL DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>Adresse postale</b> Avenue Gouverneur Bovesse, 39 5100 Jambes	
	Administration de la Protection de la Santé <b>Inspection générale des Denrées alimentaires</b>	Tel : 081 301921 Fax : 081 313012	
Votre lettre du 24-03-2000	Vos références	Nos références	Namur 05-04-2000

Chers enfants,

En réponse à votre lettre du 24-03-2000, je vous envoie ce courrier.

J'ai consulté, avec grand intérêt, le dossier que vous avez minutieusement concocté et vais essayer de répondre à vos questions.

J'ai tout d'abord acheté plusieurs sucettes Chupa Chups ayant provoqués chez vous des symptômes tout à fait surprenants et les ai envoyé à un laboratoire pour analyse des colorants et de l'acidité. A ce jour, je n'ai pas encore reçu les résultats d'analyse qui pourront probablement nous éclairer sur la cause des boutons apparus.

**Réponse à vos questions :**

1. Les substances suivantes sont des colorants alimentaires autorisés :  
E153 : charbon végétal médicinal  
E162 : rouge de betterave  
E131 : bleu patenté V  
E129 : rouge allura AC  
E104 : jaune de quinoléine
2. Comme vous le savez, la Norvège ne fait pas partie de l'Union Européenne. Or, la législation réglementant l'usage des colorants dans les denrées alimentaires est une directive européenne qui a été ensuite traduite en arrêté royal belge dans notre cas. La Norvège applique donc sa propre réglementation qui est probablement différente. Il est important de savoir que l'Union européenne dispose d'un organe scientifique, appelé Comité Scientifique, qui évalue ou étudie toutes les substances avant de les autoriser. Cela signifie que toutes les substances autorisées (colorants, édulcorants, additifs, ...) sont sans danger pour la santé dans les conditions de concentration décrites dans chaque directive.
3. Lorsqu'on consulte la liste des ingrédients, on remarque en effet que ces sucettes ne contiennent que du sucre (sucre et sirop de glucose), de l'acide citrique (acidifiant qui rend le bonbon "sûr", goût très apprécié par les enfants), des colorants et des arômes (cola, fraise, pomme). Pourquoi n'y a-t-il pas par exemple de jus de fruits concentré à la place des arômes? Il faut savoir que les arômes coûtent beaucoup moins chers que les jus de fruits concentrés. C'est donc la raison pour laquelle, la plupart des bonbons sont fabriqués avec des arômes. Il est possible de trouver de pareils bonbons et il pourrait être intéressant de mener un étude afin de voir quelle est leur importance sur le marché.

Je serai mieux en mesure de répondre à vos autres questions lorsque je serai en possession des résultats d'analyse.

Je vous envoie, en annexe, l'arrêté royal du 9 octobre 1996 concernant les colorants destinés à être employés dans les denrées alimentaires et quelques brochures éditées par notre service.

Je reste à votre disposition et vous souhaite bonne réception de ce courrier.

Contenu de l'envoi :

- Une lettre de Mme Pelsser, inspectrice sanitaire
- Une copie de l'arrêté royal de 9 octobre 1996 concernant les colorants destinés à être employés dans les denrées alimentaires
- 15 livrets "La sécurité dans mon assiette : c'est aussi une histoire de date !"
- 15 brochures "Une étiquette facile à décoder"

Réactions des enfants après lecture de la lettre

- Ils ont envoyé des sucettes dans un laboratoire pour les analyser. C'est bien ! On attend...
- La Norvège ne fait pas partie de l'U E. Ils ont leur propre réglementation.
- La Norvège n'a pas le même comité, donc ils apprécient différemment.
- Les Norvégiens sont peut-être plus consciencieux que nous !
- Ils ont plus peur des problèmes.
- Les politiciens norvégiens sont plus exigeants.
- La Norvège, c'est un pays ; l'U E c'est 15 pays ; c'est plus difficile de faire une loi sévère car il faut que tout le monde soit d'accord.
- Les Norvégiens n'aiment peut-être pas les Français.
- La loi est faite pour éviter de mettre des industries françaises en faillite ... donc c'est à cause de l'argent !
- Les arômes coûtent moins cher que les jus concentrés donc c'est encore l'argent !!

## Conclusions et réflexions

Nous devons préparer l'enfant à la situation qui sera devenue sienne quand il sera adulte : faire face à une pléthore d'informations, pas toujours objectives, savoir les lire, les trier, les analyser, les contrôler, les critiquer afin de ne pas être réduit à adopter l'opinion d'un autre, faute d'être capable de construire la sienne.

Il est indispensable que l'enfant puisse accéder facilement aux sources du savoir qui sont, en général, contenues dans les bibliothèques et Internet. Plus que la connaissance (dont l'importance n'est certainement pas à nier quand elle est au service d'un projet), c'est la démarche qui semble ici essentielle, parce que transférable et moteur d'accès à de nouvelles connaissances, à des attitudes citoyennes.

Plus précisément, en ce qui concerne l'éducation à la santé, je pense qu'on peut également s'inspirer de cette "accession aux connaissances". Ce n'est pas parce qu'une information (ici en l'occurrence les renseignements mentionnés sur les emballages de produits que les enfants consomment régulièrement) a un caractère scientifique, parce qu'elle vient de l'école, parce qu'elle est diffusée dans les médias ou parce qu'elle est donnée par des adultes qu'elle est automatiquement sérieuse, vérifiée et donc crédible !

Combien d'adultes ne s'inclinent-ils pas -et donc se soumettent- devant des informations ou des comportements extérieurs sans envisager une seconde qu'ils pourraient être incomplets - volontairement ou non d'ailleurs- voire parfois totalement erronés et donc adhérent aux opinions ou aux comportements des autres faute de n'avoir pas su construire les leurs (CITOYENNETE).

La méconnaissance et la logique des enfants nous indiquent qu'ils sont prêts à payer inconsciemment de leur santé pour avoir du plaisir :  
"Finalement c'est quand même bon les sucettes" ai-je entendu plusieurs fois au cours de ces démarches.

Profiter de la naïveté des enfants me paraît être un acte ANTI-CITOYEN.

Ceux-ci font confiance, puisque ce sont des adultes qui leur proposent ces bonbons dans une logique économique de consommation.

Ces adultes TROMPENT la confiance et profitent de l'ingénuité des enfants dans un but économique évident.

Mon souci principal à travers les activités décrites ci-avant, je l'ai déjà dit, est donc d'essayer de transformer une attitude de consommateur passif en une attitude de consommateur citoyen.

**28 avril 2000**

## REBONDISSEMENT... SURPRISE...

Nous recevons un colis de "Chupa Chups" !

Descriptif du contenu :

- Un dossier d'une vingtaine de pages couleur (papier glacé) reprenant l'historique de la société ainsi que des photos des produits vendus... en anglais. (Dossier présenté dans une "farde sélect" style chemise de devis avec des photos d'enfants que je peux qualifier d'artistiques !)
- Un dossier photocopié (noir et blanc) ; en français et intitulé "Chupa Chups S.A.". On y retrouve :
  - Principales données sur le groupe CHUPA CHUPS : siège social (en Espagne), tél., Projets 2000, employés (1500), chiffre d'affaire (490 millions d'US dollars !)...
  - L'histoire de Chupa Chups (origine, logo, succès)
  - Chronologie (1957 à 1999)
  - Les marchés de Chupa Chups (4 milliards de sucettes par an !)
  - Marketing et Communication
  - Le rôle de la production
  - Les Filiales
  - Les centres de production (5 pays : Espagne, France, Russie, Chine, Mexique. Projets en cours : Inde et Brésil)
  - La Philosophie Chupa Chups (?) (Leader et internationale) !
  - Chupa Chups France : quelques chiffres (120 personnes, 230 millions de FF), les produits, le marketing ( "une notoriété de 93 % sur les enfants de 6 à 14 ans !"), la communication.
- Une lettre d'accompagnement
- 300 autocollants "Chupa Chups"
- 3 sachets de bonbons et quelques gadgets pour les enfants.

Réactions des enfants :

Voici l'énumération la plus complète possible de leurs propos :

- C'est de l'arnaque !
- On leur fait une remarque sur leurs sucettes et puis après, ils nous envoient d'autres sucettes !
- On leur a posé des questions et ils ne répondent pas !
- Leur colis n'a rien à voir avec les questions qu'on leur a posées !
- Ce qui compte pour eux, c'est l'argent !
- Ils nous ont sûrement envoyé beaucoup de sucettes pour ne plus qu'on pense à ce qu'on a écrit.
- Ils mettent des gadgets pour nous attirer vers leurs produits.
- En plus, ils ajoutent 300 autocollants pour qu'on fasse leur pub !
- On aurait préféré avoir plus d'informations que cela.
- Dans leur colis, il n'y a pas de sucettes qui colorent la langue. Ils veulent peut-être nous montrer que tout n'est pas mauvais chez eux.
- Dans leurs publicités, on voit beaucoup de petits cadeaux (style "kinder surprise"). Finalement, on achète plus pour le cadeau que pour la sucette.
- Ils nous indiquent qu'ils sont très très gros, riches, puissants... et donc, on a l'impression que c'est bien... qu'ils font de la qualité... on achèterait n'importe quoi qui vient de chez eux.
- Finalement, ils nous ont envoyé tout cela pour :
  - dire qu'ils sont super
  - nous "acheter"
  - qu'on continue à acheter leurs produits et donc qu'ils continuent à gagner de l'argent
  - qu'on oublie nos boutons
- On n'est pas dupe !
- C'est quand même bien de nous avoir répondu parce qu'on ne représente pas grand - chose pour eux !
- Il faut quand même leur répondre et leur dire notre façon de penser !

Rédaction d'une réponse par deux élèves de 6<sup>ème</sup>.

Le Jeudi 28/04/2000.

Annexe 9

Scandale!



Au service consommateurs CHUPA CHUPS,

Vos références : MS1ST du 14 avril 2000.

Vous avons bien reçu votre colis, et voilà ce que nous en pensons :

Vous avons constaté que tout ce qui compte pour vous c'est l'argent, et que vous faites tout cela pour que l'on oublie tout ce qu'on a écrit et nos boutons.

Pourquoi m'avez-vous pas envoyé de sucettes qui volent la banque ?

Et pourquoi m'avez-vous pas répondu à mes questions ?  
POUR finir on achète pour les videaux et puis pour les sucettes !

Et en nous montrant que vous êtes riches et puissants nous nous serions acheter m'importe quoi

et puis on m'est pas dupe !

Vous nous rappelons nos questions :

- \* Pourquoi a-t-on eu des boutons avec nos sucettes TAB ?
- \* Les additifs que nous mettez sont ils dangereux ?
- \* Faites-vous tester ?
- \* y a-t-il des colorants naturels ?
- \* Est-ce comme cela pour tous vos produits ?

P.S. Nous joignons des photos de nos sangues !

Mélissa      Ludovic      Marion      Antoinette  
 Quentin      Violette  
 Marine      Arnaud  
 Laurent  
 Elizabeth      Ysabelle      Pierre  
 Etienne

## Réflexions à ce dernier rebondissement

Etonnement tout d'abord....

Je ne pensais vraiment pas avoir une quelconque réponse de cette grosse multinationale. Je ne pensais pas avoir une telle réaction - du moins aussi rapidement - de la part de mes élèves. Toute la démarche préalable les avait déjà sans doute mis en alerte.

Révolte ensuite...

Je peux qualifier leur réaction de PERNICIEUSE et d'HYPOCRITE. Feindre à ce point d'ignorer la teneur de nos questions dépasse l'entendement.

"Allez , ne posez pas de questions, nous vous donnons entière satisfaction avec d'autres choses et voici quelques cadeaux".  
C'est cela finalement qu'ils veulent dire.

On entre tout doucement dans ce qu'on appelle de la corruption (moyens que l'on emploie pour faire agir contre sa conscience).

Et quand cela se passe avec des enfants; cela m'interpelle.

Je pense que c'est le groupe (de par ses apports sociaux) qui a permis si rapidement ce décodage. Un enfant seul aurait, me semble-t-il, "consommé" ces cadeaux et oublié tout le reste pour redevenir un consommateur passif et vulnérable .

Notre mission d'enseignants et de parents doit s'inspirer de ce nouvel aspect de l'éducation à la santé, à l'alimentation .

Il y a d'autres intérêts que ceux de la santé qui sont en jeu quand on a affaire avec de gros fabricants .

- **Une compétence essentielle : LIRE LES COMPOSITIONS**
- **Une attitude fondamentale : OSER INTERPELLER**
- **Une conséquence évidente : ORIENTER SES CHOIX**

Ces trois verbes (lire, interpellier, orienter) me semblent très bien se fusionner dans l'apprentissage de la citoyenneté.

**Fin juin**

Dernier envoi de Madame Pelsser (Inspecteur sanitaire) sur l'e-mail de l'école...  
Sans commentaire... voir annexe.

Léonard GUILLAUME

## Annexe 10

**De :** Sabine Pelsser <Sabine.Pelsser@health.fgov.be>

**Date :** woensdag, 28 juni 2000 22:10

**Objet :** chupa chups

Chers enfants,

J'espère que vous pourrez encore prendre connaissance de ce message avant les vacances.

Les résultats d'analyse des 3 différents types de sucettes (cola, fraises, pommes) révèlent que les quantités de colorants présents ne dépassent dans aucun cas les quantités autorisées. L'acidité mesurée correspond à une acidité normale pour un bonbon.

Ces analyses ne mettent donc en évidence aucune anomalie.

Mes collègues de Bruxelles m'ont mise au courant d'un problème tout à fait similaire survenu avec un bonbon appelé "oeil de boeuf". Selon l'étude qui a été effectuée à l'époque, la présence de boutons sur la langue et les saignements sont uniquement dus à une action mécanique (frottements prolongés et trop insistants).

Dans le cas des sucettes Chupa Chups qui colorent la langue, l'enfant insiste probablement plus encore car il désire que sa langue soit la colorée possible. Ces frottements trop intenses seraient responsables de l'apparition des boutons et des saignements.

Restant à votre disposition, je vous souhaite à tous de très bonnes vacances.

Sabine Pelsser  
Inspecteur sanitaire

